



Faire baisser les loyers?

Ce week-end, à Bruxelles et dans d'autres villes européennes, se tiendra le « Housing Action Day », grande mobilisation en faveur du logement visant à faire baisser les loyers. Réactions de trois parlementaires DÉFI: Emmanuel De Bock, Joëlle Maison et Marie Nagy.

La moitié des Bruxellois sont dans les conditions de revenus du logement social. 51.000 ménages se trouvent sur liste d'attente d'un logement social. Les habitants de notre Région consacrent, en moyenne, 42% de leurs revenus à leur logement. 20.000 Ukrainiens devraient prochainement être accueillis à Bruxelles. Qu'avons-nous fait, que faisons-nous et qu'allons-nous faire pour remédier à ces situations ?

En Région bruxelloise, nous avons mis en place une **Commission paritaire locative** via une proposition d'ordonnance dont DÉFI est cosignataire. Nous avons introduit dans le Code du Logement la notion de « **loyer abusif** » au regard des caractéristiques intrinsèques du logement. Nous avons plaidé et aidé à concrétiser l'octroi d'une **l'allocation-loyer élargie à 12.500 familles** précarisées dans l'attente d'un logement social.

Nous venons de voter, ce vendredi 25 mars, le projet d'ordonnance qui vise à lutter efficacement contre les logements inoccupés et **modernisé le droit de gestion publique** de tels logements, lorsque leur propriétaire ne dispose pas de cause légitime (rénovation, hospitalisation) et qu'il maintient son bien délibérément vide ou dans un état d'insalubrité.

DÉFI est également à l'initiative de la proposition de résolution qui vise à élargir **l'accès aux Agences immobilières sociales des petits logements (entre 18 et 26 M2), à l'intention des plus vulnérables** (personnes contraintes de quitter un logement insalubre, victimes de violences intra-familiales ou sans-abris). Enfin, plus de 900 personnes dont 85% se trouvent dans les conditions de revenus du logement social ont pu, en 2021, acheter un bien immobilier via les emprunts hypothécaires à taux réduit du Fonds du Logement, opérateur dûment soutenu par notre Région.

Pour faire baisser les loyers (et garantir qu'il n'y aura pas de réduction de nombre et du confort des logements, mais bien une hausse de ceux-ci), il faut **augmenter l'offre de logements**, afin de faire baisser les prix. L'offre publique, même renforcée, ne suffit pas. Pour ce faire, il convient notamment de faciliter, d'accélérer et de sécuriser la délivrance des permis d'urbanisme. Le nombre de logements autorisés par permis a diminué de moitié ces cinq dernières années ! Mais il s'agit aussi de favoriser la pleine occupation des logements existants. D'autant plus que l'arrivée des victimes de la guerre va accroître la tension sur le marché locatif. Nous voulons donc un **pacte immobilier** avec le secteur investisseur pour conduire son envie d'investir et la diriger vers l'accroissement d'un parc de logements, neufs, bien isolés, de qualité et abordables.

Plus d'infos :

Emmanuel De Bock: 0497 59 99 42

Joëlle Maison : 0477 47 53 43

Marie Nagy : 0475 31 71 07

Contact presse : Michaël Vossaert: 0489 70 00 37